

Commercialisation, œnotourisme et anglais du vin

LES FONDAMENTAUX DE L'ANGLAIS DU VIN

Acquérir le vocabulaire anglais nécessaire pour mener des conversations professionnelles liées au vin : présenter et vendre les produits auprès des clients internationaux sans appréhension

Durée

4 jours
(28h)

Date(s)

18 et 19 janvier
et 25 et 26 janvier
2024

Lieu(x)

Suze-la-Rousse

Tarif

960 € HT
1152 € TTC

Public visé :

- Employé d'entreprises vitivinicoles ou de l'œnotourisme
- Commercial
- Domaines et caves coopératives en charge de la vente directe, de la promotion
- Personnel animateur
- Médiateur touristique
- Personnel en charge de l'animation des chartes qualité
- Personnel en reconversion professionnelle dans la filière



Objectif :

- Utiliser un vocabulaire anglais et conversationnel adapté aux professionnels du vin, pour présenter et vendre ses produits auprès des clients anglophones

Programme :

1. Le vocabulaire vitivinicole, activation et discussion en anglais

2. Mise en place des expressions, des structures et de la façon de « penser anglais »

3. Terminologie adaptée et vocabulaire anglais

- Accueillir des visiteurs au domaine ou au caveau
- Familiariser les clients avec la région de production

4. Construction d'un discours

- Présenter les produits en termes de tradition, qualité et spécificité
- Expliquer les grandes lignes de la vinification

5. Séance orale, présentation et argumentation

- Déguster et répondre aux questions
- Créer et entretenir de bonnes relations avec les clients, en face-à-face et à distance

Prérequis :

Cette formation ne s'adresse pas à des débutants. Un questionnaire d'évaluation des connaissances en anglais est disponible sur demande.

Moyens pédagogiques :

- Utilisation des mots pertinents et usage juste de la langue anglaise.
- Apprendre les constructions simples, ayant une efficacité immédiate.
- Méthodes communicatives et interactives, mise en situation, jeux de rôles, matériel pédagogique audio et vidéo

Effectifs :

Mini : 8 personnes

Maxi : 25 personnes

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

Philippe Julian

Formateur

Moyens d'évaluation :

Une synthèse de l'évaluation des acquisitions est réalisée soit oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires soit sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation

À l'issue de la formation

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS 04 75 97 21 30

celine.thomas@universite-du-vin.com

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels.

L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.